



PROJET DE PROMOTION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ANACARDE (PPCA) EN CÔTE D'IVOIRE



PRÉSENTATION DU PROJET

Au regard des performances de la Filière Anacarde, le Gouvernement **envisage d'accroître le taux de transformation dans cette filière** afin d'améliorer la compétitivité de toute la chaîne des valeurs.

Le **Country Partnership Framework (CPF)** ou programme du Cadre de Partenariat Pays (CPP) pour l'exercice financier 2016 - 2019, propose d'apporter des solutions à la faible productivité et à l'emploi dans les chaînes des valeurs de l'agriculture, de l'agro-industrie et du secteur manufacturier, dans la Filière Anacarde, car cette filière offre de grandes possibilités de croissance économique, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Cette initiative a conduit au **Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) en Côte d'Ivoire**.

Le PPCA est financé par des fonds « enclave » de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), Groupe de la Banque Mondiale, à travers l'accord de prêt signé le **21 avril 2018** et mis en vigueur le **20 août 2018**.

Le remboursement du prêt sera fait à l'aide des prélèvements sur les ressources d'exportation des noix brutes de cajou de la Filière Anacarde.

OBJECTIFS

Le PPCA a pour objectif d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de la noix de cajou, qui sont des actions qui profiteront aux petits exploitants et à l'industrie de transformation du cajou en Côte d'Ivoire.

Le projet soutient en outre les investissements nécessaires supplémentaires dans des points critiques le long de la chaîne de valeur pour (I) augmenter la productivité des plantations d'anacarde (production de NBC), améliorer la qualité et réduire les coûts de collecte, (II) accélérer l'investissement dans de nouvelles capacités de transformation, à travers la fourniture d'une infrastructure bien conçue et implantée dans les zones géographiques de concentration de la production de la NBC, afin d'augmenter l'efficacité opérationnelle et de réduire le coût initial des investissements, (III) améliorer le cadre politique et réglementaire pour le développement durable de la chaîne de valeurs de l'anacarde en Côte d'Ivoire, y compris le renforcement des capacités sur tous les maillons de la chaîne de valeur (compétences techniques managériales, gestion de la connaissance et innovation), et (IV) faciliter le développement du marché et du commerce.

Le PPCA est structuré autour de quatre composantes techniques :

- ▶ Composante 1 : Renforcement institutionnel et gouvernance de la chaîne de valeur de l'anacarde
- ▶ Composante 2 : Amélioration de la productivité et de l'accès au marché des noix brutes de cajou (NBC)
- ▶ Composante 3 : Appui à l'investissement privé dans l'infrastructure post-récolte et de transformation
- ▶ Composante 4 : Coordination, suivi et gestion de connaissance du projet.

DURÉE

Le PPCA a une durée de 5 ans.

CIBLES

Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- ▶ les petits exploitants agricoles ayant des plantations d'une superficie comprise entre 2 à 3 hectares dans la zone de production de l'anacarde
- ▶ les transformateurs et négociants de cajou. Il s'agit de petites unités de transformation, les grandes installations industrielles de transformation d'une capacité de 3 000 à 10 000 tonnes par an et les PME impliquées dans le stockage des Noix Brutes de Cajou (NBC)
- ▶ les jeunes en milieu rural (femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans)
- ▶ les institutions publiques clés (CCA, MINADER, MCIPME...)



MONTANT

Le montant global du PPCA, s'élève à **cent soixante-trois millions sept cent mille (163 700 000) euros**, soit environ **cent sept milliards trois cent quatre-vingt millions (107 380 000 000) de francs CFA**.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du PPCA se déclinent autour des paramètres de compétitivité de la Filière Anacarde que sont :

- ▶ l'augmentation de la productivité du cajou dans la zone du projet (kg de NBC par hectare)
- ▶ l'amélioration de la qualité des Noix Brutes de Cajou exportées et reçues par les transformateurs
- ▶ l'augmentation de la part des NBC transformées sur le marché intérieur (pourcentage)
- ▶ les producteurs ayant bénéficié des actifs ou des services agricoles (nombre), dont les femmes bénéficiaires (pourcentage).

Dans la mise en œuvre de ce projet, le FIRCA en tant qu'Agence Fiduciaire assure la gestion financière et la passation des marchés et en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du CCA, assure la mise en œuvre des sous-composantes 2.1. «**Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré**» et 2.2. «**Appui aux services de vulgarisation agricole et de transfert de technologies sur l'anacarde**».

De façon spécifique pour les sous-composantes à mettre en œuvre par le FIRCA, il s'agit de :

- ▶ appuyer la mise en œuvre le PNRA à travers les six axes (Amélioration Variétale et Agronomie, Défenses de Cultures, Biotechnologie, Valorisation des produits de l'anacarde, Socio-Economie)
- ▶ soutenir un programme de partenariat de recherche avec les autres pays producteurs d'anacarde
- ▶ renforcer la vulgarisation agricole et un programme de transfert de technologie dans la zone du projet
- ▶ renforcer la formation des producteurs aux BPA pour la production de noix de cajou et la gestion de la qualité, y compris la gestion après récolte
- ▶ appuyer l'accès des exploitants au matériel végétal performant et aux services spécialisés.

ZONE D'INTERVENTION

Toute la zone de production de l'anacarde en Côte d'Ivoire.

ACTION MENEES EN 2018 ET 2019

- ▶ Acquisition et installation de 34 stations agro-météo automatiques.
- ▶ Subvention à 80% du coût des travaux de réhabilitation de 11 169 ha de vergers d'anacardiers, réalisés par plus de 300 tronçonneurs, au profit de 15 539 producteurs dont 1023 femmes.
- ▶ Acquisition et mise à la disposition de 309 nouvelles motos, des agents du Conseil Agricole dédié aux producteurs d'anacarde de l'ANADER.
- ▶ Subvention à 80% du coût des plants greffés de 1134 ha nouvellement créés avec matériel végétal amélioré.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

CONTACTS / PERSONNE RESSOURCE AU FIRCA

Mme TRAORE Assita Chérie,

Directeur du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DDCEPF),
Coordonnateur du PPCA au sein du FIRCA

M. NONKPIN Eman,

Chargé de Programmes Anacarde et Canne à sucre,
Expert Technique pour la Recherche Agricole
(Coordonnateur Adjoint des sous-composantes 2.1 et 2.2 du PPCA)

Mme KOUADIO Patricia,

Chargée de Programmes,
Expert Technique Appui à la Production Anacarde, du PPCA au sein du FIRCA.

Cocody II plateaux - 7ème tranche

01 BP 3726 Abidjan 01

Tél. : +225 22 52 81 85

E-mail : firca@firca.ci

Site web : www.firca.ci